

Parent accompagnateur

Voici les conditions pour être parent accompagnateur :

1. Le parent accompagnateur doit être présent du début à la fin de la compétition ou du camp d'entraînement;
2. Il doit avoir été présent comme bénévole aux compétitions en cours d'année.
3. Apprès du secrétariat,
il doit s'assurer d'avoir en main tous les documents pertinents pour le départ des nageurs :
 - Documents de transport à partir du CAPS jusqu'au retour
 - Liste des nageurs inscrits avec leurs courriels et cellulaires,
 - Conditions de transport de chaque nageur,
 - Confirmations des chambres d'hôtel,
 - Confirmations de vols, si requis
 - Conditions de séjour (par exemple : four micro-ondes, grille-pain, déjeuner continental, frigo, glacières, banderole des Mego, abri...)
 - Frais qui seront déboursés sur place (ex : location de voiture)
4. Envoyer un avis par courriel aux nageurs et aux parents des conditions générales de la compétition au moins une semaine avant le départ (voir énoncé ci-dessus);
5. Trouver les restaurants à proximité de l'hôtel et/ou de la piscine et faire les réservations si nécessaires. Essayer de limiter les frais de restauration, par exemple en faisant préparer un repas froid par un supermarché.
6. S'assurer de l'approvisionnement en collation et en eau pour la durée du séjour;
7. Sous la direction de l'entraîneur responsable, assurer le transport des nageurs sur place en respectant les siestes;
8. Avoir le crédit nécessaire pour avancer les frais qui seront remboursés par la suite.
9. Faire un rapport sommaire de la compétition au responsable des coachs;
10. Le parent doit parler anglais s'il est en territoire anglophone.
11. Pour les camps d'entraînement, la priorité des parents accompagnateurs sera octroyée à un parent qui n'a pas été parent accompagnateur lors du dernier camp. S'il n'y a aucun parent intéressé, ce parent pourra appliquer au deuxième tour.

12. Frais remboursés :

- Billets de stationnement
- Transport
- Frais d'essence, dans le cas où un parent doit utiliser sa voiture pour transporter des nageurs et/ou bagages.
- Hébergement
- Repas avec présentation de reçus (aucune boisson alcoolisée ne sera remboursée).
Maximum : 45\$/jour (3 repas) ou l'équivalent de 15\$/repas.
- Toutes dépenses liées à un besoin spécifique d'un nageur avec preuve à l'appui (imprévu).

Si les conditions énumérées ci-dessus ne sont pas respectées, le parent ne pourra être choisi pour les compétitions à venir.

J'ai lu et j'accepte les conditions énumérées ci-dessus.

Signature du parent accompagnateur : _____

Compétition ou camp d'entraînement : _____

Accepté lors du C.A. du 6 août 2012